



Pour que le sport soit reconnu Grande Cause d'Intérêt National

Les grands événements sportifs, sources d'émotion, de communion et de fierté nationales, démontrent l'intérêt de considérer le sport comme une Grande Cause d'Intérêt National, comme un bien commun, un bien d'utilité sociale dont les impacts sont partagés par tous.

La phase de concertation relative à la nouvelle gouvernance du sport, lancée en novembre dernier par la Ministre des Sports, Laura Flessel, s'est terminée jeudi 19 juillet 2018, avec un dernier comité de pilotage réunissant autour de la Ministre, les représentants des collectivités territoriales, du mouvement sportif et du monde économique.

Le rapport final expose une soixantaine de propositions dont certaines serviront de base au futur projet de loi « sport et société » en 2019.

Tous les acteurs sont prêts au changement et font savoir leur satisfaction qu'un consensus bâti avec l'Etat, ait conduit à imaginer pour le sport français un modèle de gouvernance partagée à responsabilités réparties, symbole moderne d'une co-construction pour plus d'efficience.

Tous veulent rappeler leur attachement au lien indéfectible entre sport de haut-niveau et sport pour tous et qu'il faut, pour réussir l'un et l'autre, satisfaire la double condition d'une organisation performante et de moyens adaptés.

Pour que la France soit au rendez-vous historique de Paris 2024 et qu'il en résulte un héritage sociétal durable, le sport ne doit pas être vécu comme une charge mais comme un investissement, au regard des actions d'intérêt commun qu'il représente et du rôle essentiel rempli par les associations sportives.

Un nouveau modèle sportif est né. Nous demandons solennellement au Gouvernement de lui donner les moyens de la réussite en renonçant au plafonnement des produits affectés au sport français. Nous demandons aussi aux parlementaires de nous soutenir dans cette démarche.

Contacts presse : presse@cnosf.org, 01-40-78-28-27, 01-40-78-28-85